

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, par ce projet de loi, Sa Majesté, au nom du gouvernement du Canada, demande à emprunter 25 milliards de dollars, soit sur les marchés monétaires internationaux soit à l'intérieur du Canada.

Ce projet de loi, compte tenu de son contexte et des garanties gouvernementales, s'inscrit dans une solide tradition d'interventions dans l'économie pour les fins recherchées par le gouvernement en place. Lorsque je parle de solide intervention, je veux dire que cette intervention s'appuie purement et simplement sur la confiance. La confiance ne peut régner que s'il y a cohérence. Ironie du sort, au moment où nous débattons de ce projet de loi qui découle du budget lui-même et est nécessaire à son application, nous apprenons qu'on ne nous a pas dit toute la vérité sur ceux qui ont obtenu certaines informations à l'avance et à quel moment ils les ont obtenues. On nous demande maintenant de débattre un projet de loi autorisant des emprunts de 25 milliards de dollars sous forme d'emprunt. Et voici qu'un ministre choisit avec soin les passages d'un rapport de la GRC qu'il nous lit dans cette enceinte afin de montrer à la population canadienne et aux députés qu'il n'y a eu aucune activité criminelle vérifiée et que personne n'a tiré profit non pas d'une seule, mais de deux fuites.

Je vous le demande, monsieur le Président et je le demande à tous les députés: comment pouvons-nous continuer à débattre de ce projet de loi qui représente un emprunt d'une valeur de 25 milliards de dollars, quand la Chambre ne connaît même pas la vérité sur ceux qui ont obtenu l'information ni sur le moment où ils ont eu cette information sur un budget dont ce projet de loi découle?

Des voix: Bravo!

M. Barrett: Monsieur le Président, nous allons demander aux Canadiens et aux financiers internationaux d'investir de l'argent, comme ils l'ont fait dans le passé, sur la foi du comportement toujours exemplaire du gouvernement canadien, quel que soit le parti politique au pouvoir, mais, dans ce cas-ci, ce projet de loi est entaché. Il est entaché parce qu'il a eu confusion, mauvaise information et même de mensonge au sujet de la fuite? Comment pouvons-nous adopter un projet de loi dans un tel contexte? Le gouvernement devrait en fait modifier l'ordre de ses travaux, en retirer ce projet de loi et s'assurer que tous ceux qui peuvent emprunter de l'argent de ce gouvernement savent que leur taux d'intérêt, leurs avoirs sont garantis et que personne n'est injustement avantagé.

Pour gagner la confiance, le ministre a choisi de citer un extrait du rapport de la GRC de façon à donner l'impression que personne n'avait été financièrement avantagé. Comment le savons-nous, monsieur le Président? Nous n'avons pas vu le rapport. Nous n'avons pas obtenu de réponses quand nous voulions savoir si le

gouvernement était au courant de la fuite et nous n'avons rien vu de ce rapport.

En toute conscience, je ne puis, monsieur le Président, participer à un débat qui est devenu une imposture et une tentative de dissimulation de la part d'un gouvernement qui ne dit pas la vérité à la population canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Barrett: Monsieur le Président, j'ai suivi un débat semblable à la Chambre durant l'affaire Sinclair Steven. Je pensais que le gouvernement avait appris sa leçon, mais non. Personnellement, je ne laisserai pas étouffer une autre affaire sans rien dire. Je ne vois pas comment, avant qu'on nous dise toute la vérité, nous pourrions poursuivre l'étude de ce projet de loi.

Appuyé par le député de Brant (M. Blackburn), je propose donc:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Barrett, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote No 17)

POUR

Députés

Anawak	Assad
Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)	Barrett
Bevilacqua	Blackburn (Brant)
Blondin	Boudria
Broadbent	Butland
Caccia	Campbell (South West Nova)
Catterall	Comuzzi
Copps	Crawford
de Jong	Ferguson
Fisher	Ftis
Fulton	Funk